

REPUBLIQUE FRANCAISE- DEPARTEMENT HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE FONTANNES



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres en exercice :	15	Date de la Convocation :	19/005/2020
Nombre de Membres présents :	14		
Nombre de Membres qui ont pris part à la Délibération :	15	Date Affichage :	20/05/2020

Séance du Mardi 26 Mai 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six Mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Fontannes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Philippe Vignancour pour respecter les distanciations sociales, sous la présidence de René MARCHAUD, Maire.

PRESENTS : René MARCHAUD, Yves JOUVE, VIGOUROUX Joëlle, CHANIS Véronique, Christiane MALAPERT, Alain BOIDHARDY, Anaëlle BRUNET, Jean-Louis BERARD, Christelle GAUTHIER, Louis BOULET, Dominique CHAPOUL, Amélie HERICHER, Isabelle CUSSAC, Marie-Pierre RASPAIL, Conseillers Municipaux.

EXCUSE : M. Julien BRUDIEUX, Conseiller Municipal, qui a donné pouvoir à M. René MARCHAUD

SECRETAIRE : Anaëlle BRUNET, Conseillère Municipale

COMPTE RENDU

1 - Installation du Conseil Municipal par le Maire sortant

La séance a été ouverte sous la présidence de M. René MARCHAUD, Maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal, cités ci-dessus (présents et excusé) installés dans leur fonction. Mme Anaëlle BRUNET a été désignée en qualité de Secrétaire du Conseil Municipal.

2 – Election du Maire sous la présidence du doyen d'âge

M. René MARCHAUD, doyen d'âge, a procédé à l'élection du Maire.

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Mme Christiane MALAPERT et M. Alain BOISHARDY.

M. René MARCHAUD propose sa candidature. Pas d'autre candidat.

VOTE : 15 votants – 1 Blanc – 14 voix pour M. René MARCHAUD

M. René MARCHAUD a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

3 – Fixation du nombre des adjoints.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le nombre des adjoints de la Commune de FONTANNES à trois Adjoints.

Le Conseil Municipal est d'accord, à l'unanimité des membres présents, avec la proposition de Monsieur le Maire et décide de fixer le nombre des Adjoints au Maire à trois.

4 – Election des Adjoints

1^{er} Adjoint au Maire : M. le Maire propose la candidature de M. Yves JOUVE. Pas d'autre candidat.

VOTE : 15 votants – 1 Blanc – 14 voix pour M. Yves JOUVE.

M. Yves JOUVE a été proclamé 1^{er} Adjoint au Maire et a été immédiatement installé.

2^e Adjoint au Maire : M. le Maire propose la candidature de Mme Véronique CHANIS. Pas d'autre candidat.

VOTE : 15 votants – 1 Blanc – 14 voix pour Mme Véronique CHANIS.

Mme Véronique CHANIS a été proclamée 2^{ème} Adjointe au Maire et a été immédiatement installée.

3^e Adjoint au Maire : M. le Maire propose la candidature du Dr Joëlle VIGOUROUX. Pas d'autre candidat.

VOTE : 15 votants – 1 Blanc – 14 voix pour Dr Joëlle VIGOUROUX.

Dr Joëlle VIGOUROUX a été proclamée 3^{ème} Adjointe au Maire et a été immédiatement installée.

5 – Désignation des Conseillers Communautaires

Les Conseillers Communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau établi à la suite de l'élection du Maire et des Adjoints.

Ont été désignés :

1 – René MARCHAUD

2 – Yves JOUVE

→ Les délibérations intégrales sont disponibles en mairie, également sur le site internet www.fontannes.fr